

COVID-19



RELAIS AMBULATOIRE DE VACCINATION

**MEDECINS, PHARMACIENS, INFIRMIERS, SAGE-FEMMES
VOUS SOUHAITEZ VOUS REGROUPER POUR ORGANISER
DES SÉANCES DE VACCINATION ?**

**UN RELAI DE VACCINATION (RAV) EST UN DISPOSITIF FLEXIBLE
QUI PERMET À PLUSIEURS PROFESSIONNELS DE S'ASSOCIER POUR
PERMETTRE :**

**- DE RENDRE PLUS VISIBLE ET ACCESSIBLE LES LIEUX DE VACCINATION
EN VILLE, AVEC :**

- l'organisation de la vaccination dans un lieu dédié (dans vos locaux ou dans une salle mise à disposition par la mairie) ;
- l'inscription du RAV sur santé.fr ;
- la prise de rendez-vous sur un support spécifique à la vaccination.

- DE MUTUALISER DES FLACONS DE VACCIN

- D'OBTENIR DES RENFORTS (RETRAITÉS ET ÉTUDIANTS)

**- D'OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LE FONCTIONNEMENT ET LA
GESTION ADMINISTRATIVE DU RAV**

QUE DOIS-JE FAIRE POUR OBTENIR UNE AUTORISATION ?

Vous devez répondre à quelques questions en ligne (formulaire très court) :

<https://solen2.enquetes.social.gouv.fr/cgi-bin/HE/SF?P=2039z36z2z-1z-1zEA31B4F0B0>

Une décision signée du Directeur général de l'ARS Normandie vous parviendra dans les 24h.

plus d'informations



Référentiel des relais ambulatoires de vaccination disponible sur le site de l'ARS : [cliquez-ici](#)
Vous pouvez poser vos questions : ars-normandie-covid-vaccination@ars.sante.fr